

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 29 novembre 2023

Sur proposition de Laurent Sorel

Vœu pour la demande d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza

et pour l'éclairage de la Tour Eiffel aux couleurs de la Palestine

Considérant l'attaque terroriste et les crimes de guerre du Hamas du 7 octobre qui ont causé la mort souvent dans des conditions atroces et inhumaines de centaines de civils israéliens, hommes, femmes, enfants, bébés et la prise d'otage de 220 personnes, femmes, hommes, enfants y compris en bas âge ;

Considérant la nécessaire mobilisation pour la libération des otages israéliens et la solidarité exprimée par la ville de Paris avec les Israéliens au travers de messages appelant à la libération des otages sur les mairies et dans les rues de Paris et l'éclairage de la Tour Eiffel aux couleurs du drapeau israélien le lundi 9 octobre à 20h ;

Considérant depuis plus d'un mois les crimes de guerres perpétrés par le gouvernement israélien d'extrême-droite et aux dires du président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, M. Jean-Louis Bourlanges le nettoyage ethnique en cours à Gaza avec plus de 13 000 morts depuis le 7 octobre dont 5600 enfants et 31 000 blessés ;

Considérant les 22 hôpitaux touchés, les 249 écoles endommagées, les plus de 1.5 millions de gazaouis déplacés et les tueries perpétrées par les colons israéliens en Cisjordanie ;

Considérant les déclarations du secrétaire générale de l'Onu Antonio Guterres disant que Gaza est plus qu'une crise humanitaire, que c'est une crise de l'humanité et appelant à un cessez-le-feu humanitaire ;

Considérant que depuis le 7 octobre plus de 200 palestiniens ont été tués en Cisjordanie principalement par des colons israéliens ;

Considérant que ce conflit s'il s'est aggravé dans des proportions horribles depuis le 7 octobre n'a pas commencé le 7 octobre mais qu'il est un conflit colonial qui dure depuis 1948 avec depuis 2007 un blocus terrible de la bande de Gaza et un grignotage progressif des terres des Palestiniens en Cisjordanie bien au-delà des frontières de 1967 reconnues par l'Onu ;

Considérant que l'ONU s'en tient aux résolutions et aux accords bilatéraux sur la création de 2 états, Israël et la Palestine « vivant côte à côte, en paix et en sécurité dans les frontières reconnues sur la base des lignes définies en 1967 » ;

Considérant qu'une vie égale à une vie et qu'il faut sortir du 2 poids 2 mesures quant au traitement du conflit israélo-palestinien, seule manière de pacifier le débat et de refuser la hiérarchisation entre les Palestiniens et les Israéliens ;

Sur proposition de Laurent Sorel, le Conseil du 20^{ème} arrondissement émet le vœu que la ville de Paris :

- continue d'exiger la libération de tous les otages israéliens,**
- demande un cessez-le-feu immédiate dans la bande de Gaza,**

- demande le respect du droit international et l'application des résolutions de l'ONU pour une paix juste et durable et une solution à 2 états,
- éclaire la tour Eiffel aux couleurs du drapeau palestinien pour marquer sa solidarité avec les civils de la bande Gaza comme elle l'a fait pour les civils israéliens.